

## “ Argumentaire de notre projet pour l'Education nationale ”

La défiance de la part de la communauté enseignante à l'égard du gouvernement est à son plus haut. Pour autant, l'opposition est loin de bénéficier de cette situation. Aujourd'hui, les enseignants se tournent massivement vers Jean-Luc Mélenchon et François Bayrou. En outre, le Front National double son score chez les enseignants à chaque élection depuis les européennes de 2014.

Cette situation est principalement causée par un sentiment d'abandon par d'une part des politiques ayant mené des réformes aux résultats très contestés, et d'autre part par une hiérarchie dont le fonctionnement et les méthodes manquent souvent de pertinence.

Pour autant, on a souvent le sentiment que les solutions à apporter sont relativement simples : revenir aux fondamentaux, rendre les dépenses plus efficaces, mieux former les enseignants. Comme sur d'autres sujets, une force d'inertie invisible semble rendre impossible la mise en oeuvre de réformes.

De nombreuses réformes ont pourtant été menées, mais leur inspiration étant la plupart du temps très éloignée du terrain, leur application fut systématiquement problématique. Les deux grandes réformes éducatives du quinquennat Hollande constituent des exemples emblématiques :

### “ La réforme des rythmes scolaires :

- Le problème de base : les élèves sont fatigués, les semaines trop longues. Il y a trop de vacances.
- Des “chronobiologistes” imaginent un raccourcissement des journées, la fin de la semaine à quatre jours et l'addition de temps périscolaire en fin de journée.
- Problèmes dans l'application :
  - Manque de moyens de la plupart des communes, la valeur pédagogique du temps périscolaire en est considérablement affectée
  - Hétérogénéité dans les moyens alloués par les communes induisant de profondes inégalités territoriales
  - La modification du temps scolaire fut marginale, et les vacances ne furent pas sacrifiées en raison d'intérêts étrangers à l'école. Il en découle une fatigue aggravée des élèves en raison de la semaine à cinq jours (il aurait fallu conserver la semaine à quatre jours et rogner sur les vacances pour compenser l'ajout d'un temps périscolaire).

### “ La réforme du collège :

- Le problème de base : le collège unique est très contesté sur le terrain, et les enquêtes internationales se montrent particulièrement dures à l'égard de l'enseignement secondaire en France.
- La hiérarchie du ministère imagine une réforme du collège en adéquation avec le désir de la faire à coût constant, sans modifier le statut des enseignants. L'accent doit être mis sur l'accompagnement personnalisé, et l'interdisciplinarité afin “de donner du sens aux apprentissages”
- Problèmes dans l'application :
  - La réforme se faisant à coût constant, les options ont subi un coup de rabot considé-

nable (latin, sections européennes, classes bilangues etc), ce qui nuit à l'offre pédagogique pour les élèves les plus démunis.

- La réforme a été imposée depuis la hiérarchie, malgré l'opposition de l'immense majorité des enseignants et des syndicats, la bonne application de la réforme est donc fortement compromise.

- Les coûts constants ont imposé d'introduire l'accompagnement personnalisé et les enseignements interdisciplinaires sur des heures classiques (ex : 2h d'EPI à la place d'1h de Mathématiques et 1h de SVT). Ce faisant, l'offre pédagogique dans les matières classiques est considérablement amoindrie.

- L'absence de réforme d'envergure de la formation et de la titularisation des enseignants rend l'accès au métier toujours aussi stressogène, avec une formation dont les contenus sont dénoncés par la majorité des enseignants pour leur manque de pertinence.

Les jeunes UDI proposent une autre logique : partir d'expériences sur le terrain pour dégager des idées, tout en conservant une vision globale du problème. Nous refusons ainsi la démagogie et souhaitons proposer des idées pertinentes, et l'accent doit être mis sur la pédagogie militante afin de convaincre les différents acteurs de l'intérêt de notre corpus idéologique.



## NOTRE PROJET POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE :

Il est à noter que ces propositions ne sont qu'un échantillon de ce qui fut proposé pendant la Convention IMAGINE de Janvier 2016 qui portait sur l'Education.

### “ Un meilleur accompagnement dès le primaire :

#### **- Etablir un contrat scolaire : mettre en place un contrat de comportement parents-enseignants pour assurer un meilleur engagement de chaque partie**

> Cette proposition répond à une évolution de notre société où, dans l'ensemble, les parents sont de moins en moins impliqués dans le projet éducatif de leurs enfants. Cette situation n'est pas nécessairement voulue, puisque les parents, du fait de leur travail, dont de moins en moins de temps à consacrer à leurs enfants. De même, ce contrat permettrait de clarifier le rôle que doit jouer l'enseignant, qui est amené à être de plus en plus important, en terme de repérage du harcèlement scolaire ou de dépistage de troubles cognitifs par exemple.

#### **- L'accompagnement personnalisé des élèves doit être une priorité: réhabiliter le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.**

> Cette mesure ciblée est la plus préconisée dans une étude d'opinion (Harris Interactive, Janvier 2016) destinée aux enseignants. Elle était placée en premier par 50% des enseignants, loin devant une baisse des effectifs par classe (15%) ou encore une meilleure formation des enseignants (6%). Le RASED correspond à une catégorie d'enseignants détachés des classes et chargés d'intervenir ponctuellement dans des établissements scolaires pour prendre en petits groupes, hors des enseignements classiques, les élèves en grande difficulté. Ce RASED a vu son rôle considérablement amoindri ces dernières années.

## “ Collège :

**- Mettons fin à l'aberration du Collège unique et individualisons les parcours : • Dans les classes de 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>me: des enseignements adaptés aux besoins de chaque élève. • Dans les classes de 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>me: mise en place d'enseignements en lien avec l'orientation de l'élève vers les filières professionnelles, techniques ou générales.**

> Le collège unique sous sa forme actuelle est largement contesté dans la communauté enseignante. Il fait l'objet d'un large consensus que les parcours de chacun doivent être individualisés, la nuance entre beaucoup d'enseignants résidant dans le degré d'individualisation. L'UDI Jeunes prône donc un compromis, avec une conservation du collège unique mais avec des modules individualisés. Il s'agit, d'une part d'assurer une maîtrise des acquis fondamentaux, quitte à déployer davantage de moyens pour certains élèves, et d'autre part de sortir d'un dispositif rigide qui éloigne certains élèves de l'école au point d'en dégoûter certains de toute idée de formation, y compris à l'âge adulte. Attention cependant : chaque voie doit viser l'excellence pour tous, le but étant qu'aucun futur adulte ne puisse subir un handicap s'il désire reprendre des études. C'est un enjeu fondamental à notre époque actuelle.

Le collège unique est une mesure mise en place en 1977. Avant cela à la sortie de l'école élémentaire, trois filières coexistaient : l'enseignement primaire supérieur, dispensé pendant quatre ans après le certificat d'études de la sixième à la troisième, l'enseignement dispensé dans les lycées de la sixième à la terminale, les centres d'apprentissage.

## “ Adapter le lycée aux aspirations des élèves :

**- Mettre sur un pied d'égalité les filières générales et technologiques grâce à une spécialisation dès la seconde.**

> Dès la seconde, semestrialisée, chaque élève pourra, sans risques, choisir un parcours et le découvrir. Au second semestre, l'élève devra choisir un nouveau parcours. Le but étant de donner à l'année de seconde l'occasion de découvrir des domaines, et de casser certains clichés chez les élèves quant aux filières technologiques et professionnelles.

**- Un lycée qui réveille les ambitions professionnelles : organiser dans chaque lycée des rencontres régulières avec des intervenants du monde professionnel.**

> Notre pays manque d'une culture d'entreprendre. Ce manque se retrouve dans toute une société parfois rétive au risque et à l'innovation. L'UDI Jeunes souhaite avant tout que cette proposition ne soit pas une contrainte pour les équipes pédagogiques mais une occasion de mettre en valeur le contexte local de chaque établissement.

**- Mise en place d'une nouvelle option "Projet associatif ou entrepreneurial" pour tous les baccalauréats**

> Mettre en valeur l'association ou l'entreprise, et donc l'investissement pour la société avec les risques que cela implique doit être valorisé, particulièrement dans le cadre d'un baccalauréat dont nous souhaitons un niveau d'exigence largement relevé.

## “ Formation des enseignants

**- Intensifier la formation en amont des concours de recrutement sur les différentes méthodes pédagogiques (psychologie, neurosciences, sociologie...)**

> Les progrès en Sciences dites "dures" sur le fonctionnement du cerveau sont significatives, notamment grâce à la démocratisation des ordinateurs et le partage des données sur internet dans les laboratoires. Les enseignants doivent pouvoir bénéficier de ces progrès qui permettent

une meilleure connaissance des difficultés des élèves, et une possible exploitation pour des activités de remédiation à la discrétion de chaque enseignant. La sociologie peut aussi constituer, dans une moindre mesure, un apport important pour comprendre notre société, et ses évolutions récentes qui ont un impact sur les élèves d'aujourd'hui et de demain.

**- Baser le concours d'accès à l'enseignement (CAPES, CAPET, Agrégation...) avant tout sur des épreuves orales de mise en situation (préparation et réalisation d'un cours)**

> Même si les mises en situation, sous forme de stages, se sont largement répandues dans la formation des enseignants, ces dispositifs présentent deux limites importantes que nous souhaitons supprimer : la première, c'est qu'elle ne concerne pas tous les publics. Concrètement, un Bac + 5 ayant son CAPES ou son agrégation n'aura jamais fait de mise en situation la plupart du temps. De même, cette mise en situation ne rentre pas en compte dans le concours, où l'oral ne constitue bien souvent qu'un exercice artificiel, redouté des candidats car relevant davantage d'une récitation d'éléments de langages et de postures que d'un temps où le candidat peut montrer ses compétences pédagogiques et sa pratique de l'enseignement.

**“ Métier d'enseignant :**

**- Faciliter la titularisation des enseignants non-titulaires qui auront fait leurs preuves sur trois années d'enseignement.**

> La titularisation des enseignants non-titulaires (contractuels, vacataires) est un enjeu fondamental, car chaque année, des professeurs chevronnés quittent les écoles, excédés par la précarité d'un statut indigne pour des acteurs devenus expérimentés. Le statut de fonctionnaire doit être accessible aux enseignants non-titulaires qui auront fait leurs preuves sur plusieurs années et validé un contrôle des connaissances adapté à un public ayant en général quitté les facultés depuis de longues années.